



acheter un bien immobilier à deux

Par **chat**, le **01/02/2010** à **22:42**

Bonjour,
je vis avec mon copain et nous voulons acheter un appartement.
Nous allons, tous les deux mettre une somme en apport personnel puis nous allons réaliser un emprunt pour le reste.
Comment peut-on enregistrer l'achat au près d'un notaire, pour nous protéger tous les deux sur notre engagement dans le temps, vis à vis des différentes dépenses.
Avec mes remerciements, HD

Par **COULOMBEL**, le **09/02/2010** à **18:56**

bonjour!
....Dans la rédaction du compromis de vente devra être mentionné vos deux coordonnées, ainsi que la part que chacun met ..
...cela peut être 50/ 50 d'apport personnel !
ou 80 pour l'un, et 20 % pour le second...
...cette mention sera indiquée par le notaire lors de la signature de l'acte authentique.....